

Piscine du Lignon à Genève

Autor(en): **Hart, Marcel t'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **124 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-79372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Piscine du Lignon à Genève

Par Marcel t'Hart
Atelier d'architecture
R. Brodbeck
& J. Roulet
Fontenette 27
C.P. 743
1227 Carouge

Photographe:
L. Duren, Genève

Le bassin couvert: pièce maîtresse de l'ensemble

Le projet comprend la démolition partielle des installations existantes et l'aménagement des constructions maintenues, dans lesquelles s'organisent ateliers, stocks, vestiaires de la piscine d'été, bureaux et entrée.

Ménager l'existant et minimiser les emprises nouvelles

Deux facteurs majeurs ont influencé la définition du programme: la recherche d'une conception économique et la réduction de l'emprise sur les espaces verts existants.

On a, de ce fait, cherché à conserver certaines des installations et structures existantes et maintenu l'équilibre des espaces intérieurs et extérieurs.

Le projet développé sur ces bases a fait l'objet d'un concours d'architecture dont le lauréat s'est vu attribuer le mandat d'exécution.

Ce sont finalement 19800 m³ SIA, pour une emprise au rez de 2900 m², qui sont édifiés sur le terrain disponible de 33000 m².

L'essentiel des constructions occupe le niveau du rez-de-chaussée et elles sont complétées par un

étage partiel et un sous-sol, partiel également, qui abrite toutes les installations techniques, à savoir la centrale de ventilation, les bouilleurs, les installations de filtration et produits chimiques.

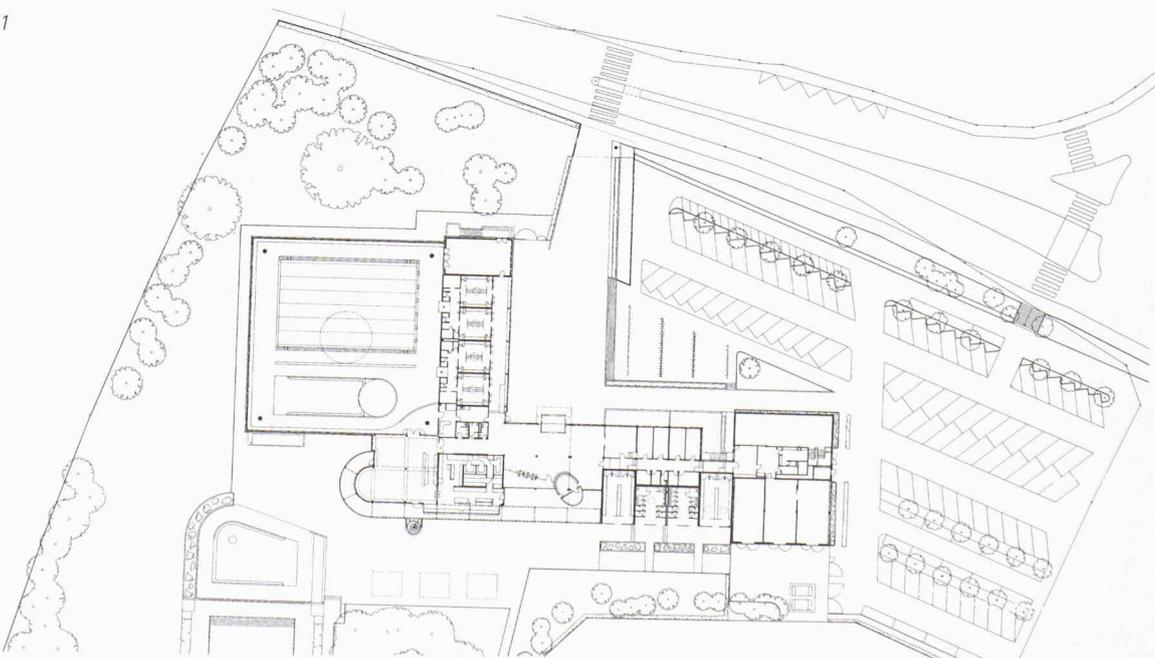
L'emprise du projet a nécessité la démolition de la pataugeoire extérieure existante et la construction d'une nouvelle pataugeoire à proximité du bassin non nageurs, situé dans le complexe de la piscine d'été.

Système constructif et matériaux

Dans la partie neuve, construite en prolongation de l'existant, prennent place piscine couverte, vestiaires, bassin couvert et restaurant. Des installations subsistantes, on a conservé toute la structure en béton armé, constituée d'un système de dallage et de piliers qui supportent la dalle de toiture. Hormis ces éléments et quelques voiles porteurs, toute l'enveloppe est neuve. Les vitrages zénithaux et de façades assurent une isolation de 1,6 W/m².K et les panneaux pleins sont constitués par des éléments tôlés de type « sandwich », en aluminium. Ces choix permettent accessoirement d'offrir le plus grand apport possible de lumière natu-

relle. Des brise-soleil, constitués de verre *parsol sérigraphié*, ceinturent la partie supérieure des façades de la halle des bassins; les mêmes verres protègent visuellement les façades des vestiaires du bassin couvert complété par des profilés d'aluminium.

La conception de la charpente pour le bassin est directement fonction, non seulement d'une recherche d'expression originale, mais aussi du besoin d'espace et de lumière naturelle, le gabarit autorisé représentant une contrainte non négligeable. Cette caractéristique a conduit à l'adoption d'un système de charpente en tubes cintrés, avec tirants supérieurs, solution qui n'appelle aucun empiètement sur l'espace central de l'édifice, toute la charpente portant sur quatre poteaux avec une portée de 31 mètres. Des béquilles inclinées et des tirants verticaux reprennent la totalité des efforts dans les angles, tandis que la nature des arcs de façade et le système statique, basé sur des assemblages articulés, contribuent à une conception d'ensemble économique et comparable, de ce point de vue, à une charpente triangulée ordinaire.

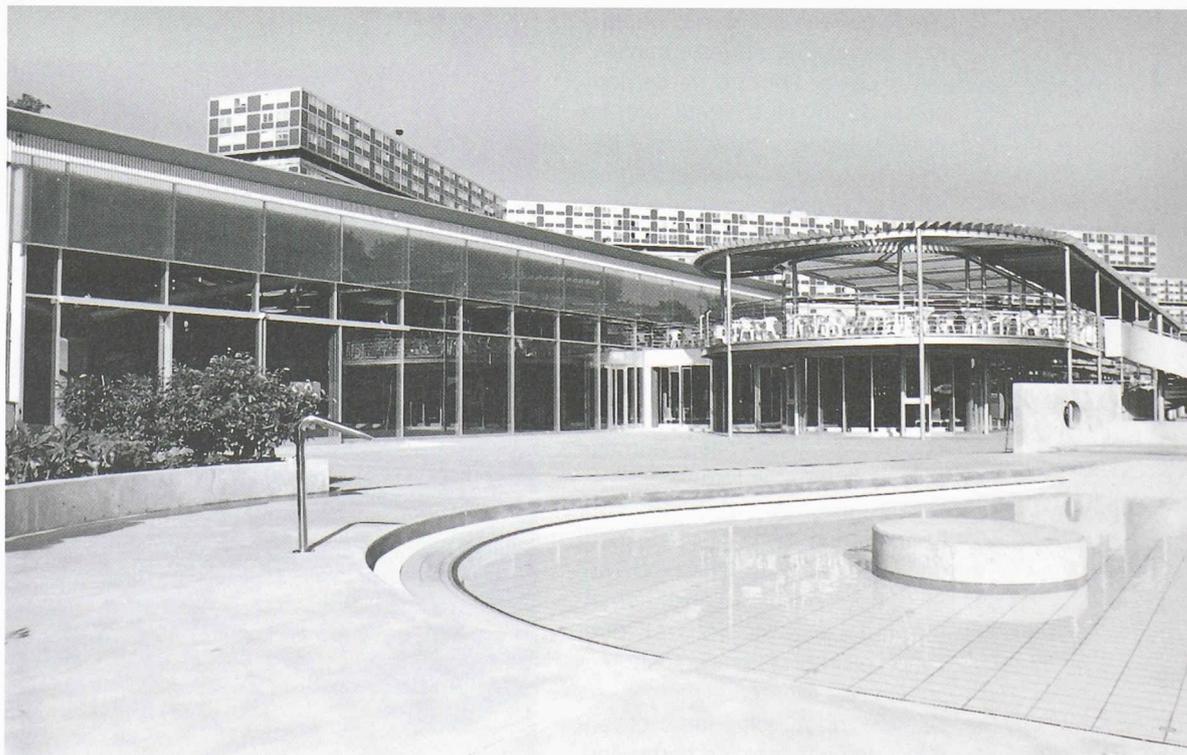




2

1. Plan général
2. Axonométrie
3. Vue depuis le bassin

3





6

4. Coupe structure porteuse
5. Piscine intérieure
6. Détail structure porteuse
7. Coupe façade, entrée et bassin intérieur

7

